



Comité de la condition féminine et de l'égalité des genres

Impacts de la crise de la COVID-19 sur les femmes

Novembre 2020



© agricultrices du Québec, 2020.

Tous droits réservés. Ce document ne peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite des agricultrices du Québec.

Préambule

Les Agricultrices du Québec (AQ) se définissent comme une organisation moderne et ouverte sur le partenariat et le réseautage. Elle est le seul organisme agricole féminin au Québec et fait partie de l'une des 26 fédérations et groupes spécialisés de l'Union des producteurs agricoles (UPA). En 2020, c'est près de 600 femmes qui adhèrent à la mission de façon volontaire en étant membres de l'un des dix regroupements d'agricultrices régionaux.

Sa mission vise à valoriser toutes les femmes œuvrant en milieu agricole et forestier tout en soutenant le développement de leurs capacités entrepreneuriales individuelles et collectives en reconnaissant leur contribution économique.

L'organisation s'intéresse aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes depuis sa création en 1987. Parmi les dossiers qu'elle développe et qu'elle défend, citons la place des femmes dans les lieux de pouvoir et d'influence, la conciliation travail-famille, l'accès au financement, l'accès à la propriété agricole pour les femmes et la prévention en santé et sécurité sur les fermes. Elle développe également des réseaux de partenariat auprès d'autres regroupements de femmes et d'entrepreneurs, afin de favoriser l'échange et la mise en valeur d'idées et d'expertises.

Et les Agricultrices? Qui sont-elles?

Qui sont les productrices agricoles au Québec? Il y a 29 000 fermes au Québec et l'on retrouve généralement une femme par ferme. Les femmes vivant sur les entreprises agricoles se questionnent elles-mêmes sur leur statut et ressentent le besoin de le préciser. Qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel dans l'entreprise, qu'elles y aient des parts ou non, qu'elles reçoivent un revenu ou non de leur participation à la production ou à la gestion de l'entreprise, plusieurs agricultrices hésitent à s'identifier comme productrice agricole. Elles ont encore le sentiment « d'aider » leur conjoint-propriétaire, de participer à leur juste part pour « la famille », d'accomplir leur devoir d'épouse, de mère ou de grand-mère. Ce sentiment se retrouve aussi chez celles qui ont un emploi à l'extérieur et qui, malgré tout, consacrent plusieurs heures de travail par jour à l'entreprise agricole.

Le Québec compte un peu plus de 42 000 exploitants agricoles en 2016 dont 15 200 (soit 36 %) génèrent des revenus bruts de moins de 50 000 \$ par année.

Les femmes comptent pour 27 % des propriétaires ou copropriétaires des entreprises québécoises, mais sont moins de 5 % à agir à titre de propriétaire unique. Elles sont plus

nombreuses à opter pour le démarrage d'une nouvelle entreprise que les hommes et ont aussi tendance à s'établir plus tardivement.

L'avis Cultivez les possibles du Conseil du statut de la femme stipule que les femmes tendent encore aujourd'hui à accéder plus difficilement aux actifs agricoles, notamment lors des démarrages de nouvelles entreprises. Elles doivent aussi faire face à un défi pour briser les mythes associés aux rôles traditionnellement réservés aux hommes.

Les familles agricoles ont en moyenne 2,9 enfants comparativement à 1,7 pour l'ensemble des ménages québécois. Sans surprise, les femmes sont encore principalement responsables des tâches ménagères (64 % contre 27 % pour les hommes) et des soins aux enfants (64 % contre 30 % pour les hommes), comme dans la plupart des familles au Québec (tiré *Femmes et ruralité, 2016*).

Impact de la COVID-19 sur les femmes du secteur agricole du Québec

Mise en contexte

Les AQ ont réalisé un court sondage en juin 2020 dont l'objectif était de définir quels étaient les impacts des fermetures des garderies en milieu agricole lors de la COVID-19 et des possibles pistes de solution à mettre en œuvre une fois la crise sanitaire terminée.

Au total, 291 personnes ayant des enfants de moins de 5 ans ont répondu, dont le 1/3 étaient des hommes. Cela a donc permis d'effectuer une analyse comparative en fonction du genre des répondants. Parmi les questions, il a été demandé qu'elles ont été les moyens que les parents ont utilisés pour maintenir les activités professionnelles tout en ayant les enfants à la maison. Globalement, 27 % des productrices et producteurs ont amené leurs enfants directement à la ferme, 13 % ont modifié leurs horaires de travail, 40 % ont réduit leur nombre d'heures à la ferme ou hors ferme, 5 % ont embauché du personnel supplémentaire et, pour 17 %, un membre de la famille immédiate gardait les enfants.

Comme indiqué dans le tableau 1, la différence des réponses en fonction du genre est similaire pour la totalité des moyens utilisés pour pallier à la fermeture des garderies, sauf pour la diminution du nombre d'heures de travail. Nous avons décelé une différence marquée entre les hommes et les femmes. Les femmes ont mentionné à 22,5 % avoir diminué leur nombre d'heures de travail hors ferme, comparativement à 9,9 % des hommes. Concernant la réduction du nombre d'heures consacré à la ferme, c'est respectivement 51,0 % des agricultrices et 32,4 % des agriculteurs. Un autre fait intéressant, 13,6 % des répondantes ont mentionné que leur conjoint avait réduit leur nombre d'heures hors ferme alors que 53,5 % des répondantes ont

affirmé que leur conjointe les avait réduits. C'est respectivement 13,6 % et 18,3 % concernant la baisse du nombre d'heures des conjoints et conjointes à la ferme.

Tableau 1. Solutions utilisées lors de la fermeture des garderies

Vous êtes	Amener les enfants à la ferme	Modification des horaires de travail	Réduction d'heures (hors ferme)	Réduction d'heures (à la ferme)	Réduction d'heures du conjoint/conjointe (hors ferme)	Réduction d'heures du conjoint/conjointe (à la ferme)	Un membre de la famille gardait	Embauche de personnel supplémentaire
Une femme	111	54	33	75	20	20	67	22
	75,51 %	36,73 %	22,45 %	51,02 %	13,61 %	13,61 %	45,58 %	14,97 %
Un homme	48	21	7	23	38	13	32	9
	67,61 %	29,58 %	9,86 %	32,39 %	53,52 %	18,31 %	45,07 %	12,68 %
Total	160	76	40	99	59	33	100	31
%	27 %	13 %	7 %	17 %	10 %	6 %	17 %	5 %

Moins d'heures travaillées par les femmes

Ces données sont percutantes et appuient le fait que les femmes sont les premières impactées au niveau financier durant la crise actuelle puisqu'une baisse de travail est directement reliée à une baisse de revenu. Elles ont répondu à 83 % que s'il y avait une seconde phase de confinement et qu'il y avait une nouvelle fermeture de leur garderie que cette situation aurait des impacts financiers importants pour leur entreprise et à 86 % que la situation aurait des impacts importants sur leur santé psychologique.

Programme d'aide fédéral mal adapté au secteur agricole

En plus de réduire leurs heures, la subvention salariale d'urgence, le programme phare pour les entreprises, n'est pas adaptée pour le secteur agricole. Faisant partie des services essentiels, la vaste majorité des entreprises agricoles ont poursuivi leurs activités durant la crise. Ainsi, plusieurs d'entre elles ont été en mesure de maintenir leurs ventes à des niveaux comparables à ceux d'avant la crise. Par contre, durant cette période, une majorité de celles-ci ont assumé des coûts supplémentaires, car elles ont dû garder des animaux plus longtemps que prévu à la ferme en raison du ralentissement des activités des abattoirs ou de l'augmentation des prix de certains intrants, ce qui a significativement affecté leur rentabilité, mais pas leurs recettes monétaires. Ainsi, considérant qu'elles n'ont pas subi une baisse considérable de leurs revenus, celles-ci ne sont pas admissibles à la subvention salariale d'urgence.

Il est trop tôt pour déterminer quel sera l'impact financier réel de la COVID-19 sur les agricultrices. Nous pouvons tout de même affirmer que des effets se font sentir et que des femmes se trouvent dans des situations parfois critiques sur le plan psychologique.

Impact sur la santé mentale

La fermeture des écoles et des lieux de garde ont assurément entraîné une surcharge pour l'ensemble des familles agricoles, mais encore davantage pour les femmes qui ont dû jongler avec, d'une part, leur entreprise et, d'autre part, la gestion familiale. Actuellement, l'insécurité est encore plus vive dans les zones qui avaient été épargnées lors de la première vague de l'épidémie au printemps. Plusieurs adolescents et adolescentes sont présents à mi-temps à la maison, sans compter les fermetures ponctuelles des classes pour des périodes de 14 jours. Les services d'aide subventionnés pour réaliser des tâches domestiques sont souvent inexistantes dans les zones rurales. Cette situation entraîne une augmentation marquée du stress ainsi qu'une hausse de la charge mentale sans possibilité de répit.

Selon l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA), le nombre d'appels d'aide semble accru depuis les dernières semaines. Cette situation coïncide avec la fin des activités agricoles intensives. Les principales raisons pour lesquels les producteurs et productrices consultent sont en lien avec la baisse de leur revenu annuel, les conflits familiaux associés à la gestion des entreprises, la surcharge de travail et les défis entre les relèvees et leurs parents. En temps normal, la grande majorité des appels proviennent des producteurs et productrices laitières. Cette année, ACFA recense une forte augmentation d'autres types de production. Les problématiques sont davantage associées à la pénurie de main-d'œuvre et aux grandes sécheresses. Malheureusement, ACFA n'établit pas d'analyse différenciée selon les genres. Toutefois, la moyenne d'âge des personnes demandant un soutien est de 43 ans, ce qui est très jeune comparativement à la moyenne d'âge des entrepreneurs agricoles.

Sécurité des enfants à la ferme et pénurie de garderies en zone agricole

En début de crise, le secteur agricole a rapidement été nommé à titre de service essentiel sans toutefois maintenir les services de garde ouverts pour cette clientèle. Le sondage a été effectué après l'annonce de la réouverture partielle des services de garde et nous avons demandé aux productrices et producteurs s'ils avaient eu une place. Ils ont été 30 % à garder leurs enfants à la maison par prévention, 32 % ont retourné leurs enfants et ont obtenu une place alors que 38 % ont souhaité les retourner sans toutefois avoir leur place habituelle. Il y a aussi 20 % des répondants et répondantes qui ont affirmé ne pas envoyer leurs enfants à la garderie. Parmi eux, 43 % sont en attente d'une place, plus du ¼ ont exprimé que les horaires ne conviennent pas et près d'une famille sur dix considère le lieu de garde trop loin de leur résidence.

Ainsi, même après l'annonce de la réouverture des lieux de garde, 68 % des parents ont dû jongler avec leurs enfants de moins de 5 ans à la maison et, surtout, à la ferme alors que 79 % d'entre eux (83 % des femmes et 71 % des hommes) ont des inquiétudes en lien avec la santé et la sécurité de ceux-ci lorsqu'ils travaillent en leur présence.

Au Canada, cinq enfants issus du milieu agricole décèdent chaque année, dont 80 % sont des garçons. Parmi ceux-ci, 72 % sont les enfants des propriétaires et 36 % d'entre-eux ont moins de 6 ans. Les deux principales raisons recensées sont liées à l'écrasement ou le renversement par de la machinerie lourde (42 %) ou par noyade (17 %). Dans d'autres industries, la plupart des victimes d'accidents sont des travailleurs de 18 à 65 ans. Le milieu agricole est unique en ce sens que les enfants subissent un nombre appréciable de blessures graves reliées au travail. D'autant plus que la majorité des accidents surviennent lorsque les enfants accompagnent les parents sur la ferme.

Piste de solutions envisagées

Face à ces constats, les Agricultrices du Québec recommandent d'investir massivement en santé mentale afin de permettre l'embauche de travailleuses rang dans toutes les régions du Québec afin d'agir en mode préventif. ACFA est une ressource essentielle pour le secteur agricole québécois et un modèle qui doit s'exporter au travers l'ensemble du Canada.

De plus, les risques pour la sécurité de nos enfants sont réels et il est primordial de trouver rapidement des solutions afin de permettre aux familles agricoles d'avoir accès à des services de garde sécuritaires et adaptés à leur réalité, et ce, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada, peu importe la situation de crise. Les Agricultrices du Québec recommandent d'implanter des projets pilotes de garde à domicile ou des « garderies de rang » afin de réduire la charge mentale des agricultrices.

Des ressources en aide-domestique devraient aussi être déployées chez les entrepreneures agricoles pour réduire la surcharge de travail associée à la COVID-19 chez les femmes.

Finalement, nous vous encourageons à maintenir et à bonifier les subventions d'aide pour les femmes entrepreneures. Les Agricultrices du Québec ont obtenu un financement dans le cadre de la stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Ce type d'initiative permet d'élaborer des projets concrets et durables pour l'ensemble des femmes de notre secteur d'activité.



Agricultrices du Québec
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil Qc J4H 4E7
450 679-0540 p. 8469